



## Journal touring

### Un centime pour le climat

**A partir du 1er octobre prochain, les automobilistes payeront 1,5 ct. de plus par litre d'essence ou de diesel. La Confédération a autorisé la Fondation centime climatique à utiliser les quelque 100 millions de francs que rapportera ce prélèvement pour soutenir des mesures de réduction de CO2 en Suisse et à l'étranger.**



Cérémonie de signature la semaine dernière au Palais fédéral avec, d'un côté, des représentants du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et, de l'autre, la Fondation centime climatique où siège notamment Edgar Schorderet, président central du TCS. Le contrat paraphé définit la manière dont le centime climatique contribuera à réaliser les objectifs de réduction du CO2 adoptés par la Suisse. «Un pas important a été franchi en matière de politique sur le CO2», a souligné à cette occasion Moritz Leuenberger. Quant à David Syz, président de la Fondation centime climatique, il s'est réjoui de voir le principe du volontariat faire son entrée dans la politique climatique de la Suisse. «Le centime climatique est une bonne chose et même la seule solution valable», se réjouit aussi Edgar Schorderet, président central du TCS.

### 10% de moins d'ici 2010

Pour rappel, la Suisse a signé le protocole de Kyoto qui complète la convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques. La Suisse s'engage ainsi à réduire de 10% les émissions de CO2 provenant de la combustion d'agents énergétiques fossiles d'ici à 2010. Cet objectif doit être atteint par des mesures de politique de l'énergie, des transports, de l'environnement et des finances.

Compte tenu des résultats de la consultation, le Conseil fédéral a finalement décidé d'adopter le principe du centime climatique pour les carburants. Par contre, une taxe CO2 de 35 francs par tonne de CO2, donc 9 ct. par litre, sera prélevée sur les combustibles (huile de chauffage). Mais tout n'a pas encore été dit à ce propos.

### 100 millions de francs

L'idée du centime climatique est de financer par un prélèvement sur l'essence et le diesel des projets de protection du climat en Suisse et à l'étranger. Il s'agit de combler par cette mesure volontaire le déficit existant encore dans le domaine des carburants entre la réduction effective des émissions de CO2 et l'objectif visé. Si cette action s'avère insuffisante, les carburants n'échapperont pas non plus à la taxe CO2 qui pourrait atteindre 30 à 50 ct./l. Le TCS s'est opposé avec succès à cette intention.

Qu'on imagine en effet la situation si cette taxe CO2 s'ajoutait aujourd'hui au prix de l'essence alors que celui-ci a explosé! De plus, le prélèvement du centime climatique n'exige pas une lourde bureaucratie, mais rapportera tout de même une centaine de millions de francs.

Dans le contrat qu'elle vient de signer, la Fondation centime climatique s'engage à réduire chaque année d'au moins 1,8 million de tonnes les émissions de CO2 durant la période 2008-2012, dont 0,2 million de tonnes grâce à des projets nationaux. Les investissements viseront notamment à diminuer la consommation de carburant qui produit du CO2. A l'étranger, la Fondation agira en achetant des certificats d'émission.

### Le TCS promeut l'Eco-Drive

«Il s'agit de soutenir des projets de protection du climat dans les pays en développement et émergents», explique Marco Berg, secrétaire de la Fondation centime climatique. La Fondation devra présenter un projet à cet effet au DETEC. Elle s'engage aussi à collaborer avec les offices fédéraux concernés. En été 2007, le DETEC présentera une première analyse de l'efficacité. La Confédération s'engage de son côté à suspendre au moins jusqu'à cette date l'introduction d'une taxe CO2 sur les carburants. «C'est dire l'importance pour les automobilistes d'atteindre les objectifs», a dit le président central du TCS à Touring. Ce n'est pas pour rien que le TCS s'engage dans le développement des cours Eco-Drive qui permettent aux conducteurs d'acquérir un style de conduite respectueux de l'environnement.

#### **La Fondation**

La Fondation centime climatique est présidée par David Syz, ancien secrétaire d'Etat à l'économie (seco). Le Conseil de fondation comprend: Edgar Schorderet, président central du TCS, Daniel Burki, economiesuisse, Agathe Tobola Dreyfuss, Union suisse des arts et métiers, Rolf Hartl, Union pétrolière, Hans-Luzius Schmid, ancien directeur de SuisseEnergie, Rolf Jeker, SGS, Ansgar Gmür, Association des propriétaires fonciers, Georges Spicher, Cemsuisse, Axel Michaelowa, Perspectives GmbH, Hambourg. Le secrétariat est composé de Marco Berg, Thomas Schmid et Renato Marioni.

Plus d'informations sur internet à l'adresse [www.klimarappen.ch](http://www.klimarappen.ch).

Texte: Heinz W. Müller  
Photo: Mathias Wyssenbach

(Source: Touring 15/2005)